

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF ALLOCATION DE RESSOURCES Section Urgences

Mercredi 26 juin 2025 – 14h en visioconférence

1. Les participants

Le Président du CCAR, Docteur Jean-Marc MINGUET.

- Pour la FHF :

Mme Gilles DUFOUR
Mme Rachelle JUIF ARENILLAS
M Yohann LAGORGE
Dr Philippe BIGOT
M Nicolas RAZOUX
Mme Elisabeth COULOMB
Mme Florence ARNOUX

- Pour la FEHAP :

Dr Olivier MAURIN

- Pour la FHP :

Dr Pierre ALEMANNO
Mme Gabrielle LEPAGNEY

- Pour l'AMUF :

Dr Philippe GARITAINE
Dr Stéphane LUIGI

- Pour la SUdF :

Dr François VALLI

- Pour le SNUPH :

Dr Hervé CAEL

- Pour les représentants des usagers :

Mme Michèle TCHIBOUDJIAN

- Pour l'ARS :

Mme Capucine ANDOLFO
M Mathieu JARDIN
Mme Myriam SALOME
Mme Agnès VIDAL

2. Quorum

16 membres présents (14 votants). **Le quorum est donc réuni.**

3. Rappel de l'ordre du jour

- Validation du relevé de décisions du CCAR du 26 mars 2025
- Retour sur la campagne 2024
- Campagne 2025
 - Eléments de cadrage
 - Proposition de feuille de route 2025
- Echanges / Vote

4. Déroulé de l'ordre du jour :

En préambule de la présentation du support le président rappelle que le CCAR a pour mandat la répartition de l'offre sur le territoire et qu'à ce titre l'articulation avec les travaux de la CSOS doit être mieux garantie avec notamment une consultation du comité en amont des délibérations en CSOS.

4.1 Validation du relevé de décisions du CCAR du 26 mars 2025

Le compte rendu du CCAR du 26/3/2025 est validé à l'unanimité des membres.

4.2 Retour sur la campagne 2024

Cf. présentation jointe à ce PV pour plus de détails.

Les tableaux compilant les dotations populationnelles 2024 avec les décompositions entre SAU et SMUR sont présentés en séance (ils avaient été communiqués en amont). Les montants moyens sont en augmentation par rapport à 2023.

Au niveau de l'établissement, les ressorts de l'évolution sont les suivants :

- Effet augmentation de la dot pop régionale (neutralisé en partie par l'augmentation du coût de l'Hélismur)
- Effet de l'actualisation des données d'activité relative sur la zone (activité n-1)
- Effet de la montée en charge de la méthode (60% historique / 40% GT en 2024 vs 90% / 10% en 2023)

La structure historique de la répartition par statut est respectée par la nouvelle méthode de répartition et sa montée en charge, indiquant qu'elle n'est pas biaisée en faveur d'un statut ou d'un autre.

Des effets existent en revanche bel et bien au niveau établissement mais il est rappelé la conservation en 2024 du dispositif qui garantit *a minima* la stabilité de la dotation par rapport à n-1.

4.3 Campagne 2025

Il est communiqué aux membres les éléments de cadrage de la campagne 2025 (dotation populationnelle égale à 279,4 M€ en hausse de 6,8 M€).

La proposition de délégation faites au comité respecte la montée en charge de la méthode votée en 2023 (30% historique / 70% méthode GT pour 2025). Elle se décompose en deux étapes :

- Une première délégation provisoire au moment de la C1 égale au montant de l'année 2024 (97% du total, en raison notamment des négociations Hélismur en cours) ;
- Une délégation définitive en C2 qui correspondra à la suite de la montée en charge de la méthode (séance du CCAR à prévoir en amont) ;

On conservera à nouveau en 2025 le dispositif qui garantit *a minima* la stabilité par rapport à n-1.



5. Vote sur la feuille de route des délégations de la dotation populationnelle 2025 :

Poursuite de la montée en charge de la méthode construite et validée en 2023 avec :

- en C1 une délégation provisoire égale au montant n-1
- en C2 une délégation définitive intégrant la croissance de l'enveloppe régionale

Les membres votent un avis favorable (unanimité des votants).

6. Informations et échanges

Le président Jean-Marc MINGUET annonce son départ à la retraite et propose l'élection d'un nouveau président lors du prochain CCAR.

7. Ajournement

La réunion est ajournée par le Docteur MINGUET à 15h00.